

## LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 5 au 9 novembre 2018

### BUDGET 2019 – COLLECTIVITES TERRITORIALES

Orateur du Groupe Les Républicains jeudi 8 novembre dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen de la mission "Relations avec les collectivités territoriales" du projet de loi de finances pour 2019, M. Raphaël SCHELLENBERGER a défendu les collectivités territoriales et leur besoin de liberté.

⇒ Le Gouvernement n'est pas au rendez-vous des moyens :

Si l'exécutif se félicite du maintien du niveau global de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), en pratique ce gel de dotation n'est aucunement gage de stabilité lorsque l'inflation pourrait atteindre 2% l'an prochain et **que les collectivités seront exposées à la hausse des coûts des matières premières, particulièrement de l'énergie.**

L'annonce du Président de la République, mardi 6 novembre, en faveur d'une **nouvelle contribution des collectivités, complètement improvisée, pour amortir les conséquences de la hausse de la fiscalité sur les carburants** est symbolique du mauvais traitement infligé par l'exécutif à nos collectivités, dans un contexte de tension et de défiance singulier.



>> Lien vers la vidéo en cliquant sur l'image

⇒ Le principe de liberté de gestion pour nos collectivités toujours mis à mal :

Les choix budgétaires du Gouvernement, fondés sur des subventions qui contraignent, accroissent la relation de dépendance des collectivités à l'Etat plutôt que de promouvoir la libre administration des collectivités autour de ressources dynamiques.

### JUSTICE

M. Raphaël SCHELLENBERGER a pris part cette semaine aux travaux de la commission des Lois sur le **projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice**, soucieux de **maintenir un contact direct entre le justiciable et l'institution** dans le cadre du développement des outils numériques de la justice.

M. le Député a également défendu la **construction de davantage de places de prison** pour donner les moyens à notre pays d'emprisonner, lorsque nécessaire, celles et ceux qui ont commis des faits que la société doit réprimer et ainsi retrouver l'effet dissuasif de la peine de prison.

M. SCHELLENBERGER a déposé **plusieurs amendements** visant notamment à :

- ⇒ Ré-introduire les **peines planchers** pour les crimes et délits commis en état de récidive légale ;
- ⇒ Abaisser la **majorité pénale à seize ans**, contre dix-huit ans actuellement ;
- ⇒ Permettre un recours facilité à la **vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets**, nuisance insupportable pour les riverains et véritable menace pour notre environnement.